



LE PEUPLE D'ABORD

Le journal du Cabinet du Président de la République

Hebdomadaire d'analyses et d'Informations générales

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
Conférence internationale sur les Violences Basées sur le Genre
Kinshasa, Pullman Hotel 19-20 Juin 2023



Félix Tshisekedi réitère son engagement de lutter contre les violences basées sur le Genre



SOMMAIRE

L'éditorial.....	4
Félix Tshisekedi réitère son engagement de lutter contre les violences basées sur le Genre.....	6
Les Premières dames d'Afrique réunies à Kinshasa pour célébrer les 20 ans de leur structure OPDAD...	8
Le Président Félix Tshisekedi oblige la stricte application de la charte graphique « Marque État »...	9
Situation du Guichet unique de création d'entreprise: le Chef de l'État charge Sama Lukonde de régler le dysfonctionnement.....	14
Revue des dépenses publiques avec l'appui de la Banque mondiale.....	16
Sécurité sur l'ensemble du territoire, le Chef de l'État informé au Conseil.....	19
La semaine du Président.....	24
Éliminatoires de la CAN Côte d'Ivoire 2024.....	26
La revue de presse thématique.....	41

Vive vos
60 bougies



*Bon anniversaire
Monsieur le Président*
Felix Antoine **TSHISEKEDI TSHILOMBO**

www.presidence.cd



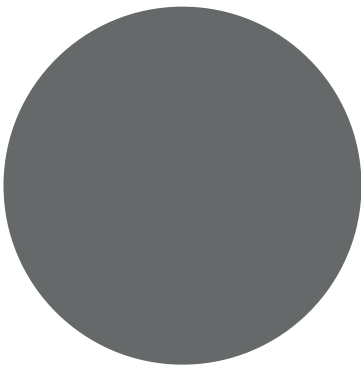
Le président Félix Antoine Tshisekedi

Mais que reste-t-il encore ?

EDITORIAL

60ème anniversaire du
Président Félix Tshisekedi

LPDA célèbre un homme
déterminé à booster le
changement en RDC



« Nous réitérons notre appel au Rwanda en vue du retrait immédiat des soldats de la force de défense du Rwanda (FDR) du territoire congolais. Nous demandons également au Rwanda de cesser immédiatement de soutenir le groupe armé M23 ». Cette déclaration qui sonne comme un coup de tonnerre dans l'aréopage politique mondial est de Matthew Miller, le porte-parole du Département d'Etat Américain. Elle vient corroborer un Rapport des experts de l'Organisation des Nations Unies qui épingle de nouveau un soutien du Rwanda au M23. Entre novembre 2022 et mars 2023, renchérit ce rapport, des éléments clairement identifiés comme faisant partie de l'armée rwandaise et dont la coordination des opérations est assurée par brigadier général Andrew Nyamvumba, ont été localisés dans les territoires de Rutshuru, Masisi et Nyiragongo dans la province congolaise du Nord-Kivu. Entre les dénonciations et les révélations relatives à la présence illégale de l'armée rwandaise sur le territoire congolais, lesquelles ne font qu'élargir la liste des griefs reprochés au régime de Kigali, il convient de se poser une question, à ce jour existentielle : que reste-t-il encore ? Oui, que faut-il encore prouver pour que des sanctions claires et sévères soient infligées à Kigali ?

Le sol congolais n'a-t-il pas absorbé assez de litres de sang de ses propres enfants ? Doit-on encore compter des déplacés, des femmes violées ou des hommes lynchés devant leurs rejetons.

Si autrefois aucune preuve accablante ne pouvait clouer l'agresseur rwandais malgré la sonnette d'alarme que tirait inlassablement la République démocratique du Congo, la donne a sensiblement changé. L'Afrique par l'entremise de ses organisations régionales et sous-régionales continue d'accuser le Rwanda en exigeant de lui l'arrêt de son soutien au groupe rebelle M23.

Et quand les émissaires et autres figures de proue de la communauté internationale foulent le sol congolais, ils n'ont de cesse d'exprimer leur compassion à l'endroit du peuple congolais meurtri à qui l'on veut voler tout honneur. Mais hélas, aucune sanction contre les ennemis de la paix durable dans l'Est de la RDC. Cette guerre dont est victime la République démocratique du Congo, ce qui passe pour une saga interminable avec, cependant, des conséquences réelles et dévastatrices, donne une image assez perplexes de la communauté internationale. Injustice, partialité ou impuissance dévoilée, la position de la communauté internationale face à la situation sécuritaire dans la partie Est de la RDC interpelle

Érik Nyindu

Vive vos 60 bougies



*Bon anniversaire
Monsieur le Président*

Felix Antoine **TSHISEKEDI TSHILOMBO**

FÉLIX TSHISEKEDI RÉITÈRE SON ENGAGEMENT DE LUTTER CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

En sa qualité de Champion de la Masculinité Positive de l'Union Africaine, le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a présidé ce lundi 19 juin la cérémonie de la Conférence Internationale sur les Violences Basées sur le Genre (VBG).

Placées sous son haut patronage, ces assises de deux jours ont connu la participation de plusieurs acteurs nationaux et internationaux impliqués directement ou indirectement dans la campagne de lutte contre les VBG. “ Travailler ensemble pour mettre fin aux violences basées sur le genre en RDC”, tel a été le thème qui a été développé par différents orateurs.

Ce thème reprend aussi l'objectif fixé par ces intervenants.

Les Violences Basées sur le Genre (VBG) constituent l'ensemble des abus, moyens de coercition et menaces physiques, sexuelles, émotionnelles, psychologiques, économiques et éducatives à l'encontre d'un individu en raison de son Genre ou son identité sexuelle.

Dans son mot de circonstance, la coordonnatrice du service spécialisé du Chef de l'État en charge de la jeunesse, lutte contre les violences faites à la femme et traite des personnes, Chantal Yelu Mulop, a appelé à plus d'engagement pour lutter contre les VBG :

“ Le phénomène de Violences Basées sur le Genre est un problème complexe et à multiples facettes. Aucun acteur ou secteur n'est en mesure de s'attaquer seul à ce problème et une approche globale et complémentaire s'avère être nécessaire. C'est ainsi que pour pouvoir consolider ces acquis, et renforcer davantage la lutte contre les violences basées sur le genre, la Banque mondiale avait accepté volontiers d'appuyer le cabinet du Président de la République, à travers la coordination en charge de la jeunesse, lutte contre les violences faites à la femme et la traite des personnes, que je dirige, en collaboration avec le gouvernement, par le biais du ministère du Genre, Famille et Enfant à organiser la présente conférence internationale sur les Violences Basées sur le genre “.

Prenant la parole sur cette question, le Professeur Bernard Lututala a déclaré que les Violences Basées sur le Genre sont exacerbées, dans le contexte de la RDC par les pesanteurs socioculturelles, la pauvreté et les conflits armés.

Quant à la Vice-présidente de la Banque mondiale, madame Victoria Kwakwa, elle a remercié le Chef de l'État



pour son engagement personnel sur un sujet aussi sensible et urgent.

Dans son allocution d'ouverture, le Chef de l'État a réitéré son engagement à lutter davantage contre les VBG. “ J'ai personnellement tenu à présider le lancement de cette conférence afin de réaffirmer mon engagement à tout mettre en œuvre pour que la RDC en particulier et l'Afrique en général deviennent des espaces où les droits des femmes seront autant respectés que ceux des hommes”, a dit le Président Tshisekedi.

Le Chef de l'État s'est réjoui d'avoir reçu de l'Afrique le mandat d'implémenter la Masculinité Positive dans le continent mais surtout d'amener les États africains à adopter la toute première convention dédiée à la lutte contre les violences faites aux femmes et filles dont l'adoption est espérée en février 2024.

Notons qu'au programme de cet événement figure des groupes de discussion de haut niveau ainsi que quatre ateliers et plusieurs tables rondes qui se sont focalisés sur le thème principal de la Conférence.

Par ailleurs, la résolution majeure de cette conférence est la création d'une base de données avec des indicateurs bien précis pour l'évaluation de la coordination de lutte contre les violences sexuelles basées sur le genre qui sera sous la supervision du ministère de Genre, Famille et Enfant.

Il est à noter que cette date choisie pour cette conférence internationale coïncide avec la date de clôture de la campagne Tolérance zéro contre les crimes des violences sexuelles et basées sur le Genre, campagne lancée depuis le mois de juin 2021 jusqu'au mois de juin 2023.

FÉLIX TSHISEKEDI RÉITÈRE SON ENGAGEMENT DE LUTTER CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE



Une vue des conférenciers



Une vue de l'assistance

LES PREMIÈRES DAMES D'AFRIQUE RÉUNIES À KINSHASA POUR CÉLÉBRER LES 20 ANS DE LEUR STRUCTURE OPDAD

La République démocratique du Congo a accueilli la grande manifestation des 20 ans d'existence de l'Organisation des Premières Dames d'Afrique pour le Développement (OPDAD) assurée par la vice-présidente de cette organisation à travers la première dame, Denise Nyakeru Tshisekedi

Bien avant la date proprement dite de cette célébration, la Distinguée Première Dame de la RDC, Denise Nyakeru Tshisekedi a ouvert le jeudi 15 juin 2023, le village de l'OPDAD à Kinshasa.

Les invités ont découvert ce village construit dans l'enceinte de l'espace vert de l'Académie des Beaux-Arts, ouvert au public du 15 au 18 juin dans le but de leur faire découvrir les actions que mène cette organisation sur le continent.

À travers les différents pavillons et stands d'exposition tenus par des jeunes entrepreneurs locaux et différents sponsors, les First ladies ont pu apprécier la mise en valeur de la diversité culturelle et de la créativité artistique de la RDC.

Vice-présidente de l'OPDAD, Denise Nyakeru Tshisekedi, a écrit sur son compte twitter ce soir-là : "Je suis persuadée que cette opportunité exceptionnelle aura permis de faire rayonner l'entrepreneuriat congolais, et surtout les talents et les richesses de nos artistes". Cette option définit aussi les perspectives de l'organisation tracées au cours de la célébration du

20ème anniversaire de l'OPDAD organisé, le samedi 17 juin au Palais du peuple à Kinshasa. Une conférence au Palais du peuple avec comme objectif de permettre aux participants d'évoquer les défis et enjeux qui restent à relever dans les différents domaines d'action de cette structure.

Les 20 ans de l'OPDAD sont une opportunité majeure pour les Premières Dames d'Afrique de réaffirmer leur engagement pour une Afrique où la santé et le bien-être des enfants, des jeunes et des femmes sont garantis.

Cette célébration a connu la participation de 12 premières dames dont la présidente en exercice, la namibienne, Monica Geingos.

Les Premières Dames d'Afrique réunies au sein de l'organisation des Premières Dames d'Afrique pour le Développement réaffirment leur engagement à mener la campagne unifi-



Denise Nyakeru à l'OPDAD

catrice pour la réalisation de l'égalité des sexes en Afrique.

Il convient de préciser que trois temps forts ont marqué cette cérémonie, qui s'est déroulée en conférence plénière sous les chapiteaux dressés au Palais du peuple, à savoir un discours inaugural, un échange d'expériences, des panels et une annonce concernant l'avenir de l'OPDAD.

Prenant la parole, le champion de la Masculinité positive, le Chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a loué la détermination des premières dames dans leur courage de partenaires qui vivent au quotidien les émotions des décisions, des sentiments des chefs d'Etat devant des responsabilités d'être à la base de la destinée d'un peuple.

Et en rendant hommage aux Premières dames, Félix Tshisekedi a rappelé les défis qui sont de faire cesser les guerres, réduire la pauvreté, lutter contre les maladies infantiles et les violences faites aux femmes. Son souhait, a-t-il renchéri, est de voir les couples de chefs d'Etat prendre de bonnes résolutions pour

faire de l'Afrique un havre de paix, car ce continent est extraordinaire avec sa population jeune et active.

Dans son allocution, la présidente en exercice, la Première Dame de la Namibie, a souligné que l'OPDAD a pour mission de contribuer à la santé des enfants, des jeunes et des femmes ainsi qu'à leur bien-être dans les perspectives des actions qui seront menées autour des 4 priorités que sont l'éducation, la santé, l'autonomisation et la lutte contre les violences envers les femmes et les filles.

Il est à noter pour cette année 2023 que les premières dames ont exigé la fin des violences faites aux femmes, l'ouverture universelle d'opportunités d'éducation et la participation des leadership politiques et économiques pour tous.

Enfin, la journée de célébration des 20 ans de l'OPDAD s'est clôturée par un dîner de Gala et de levée de fonds pour financer les projets à venir de cette structure des First ladies d'Afrique.

Sandra MBOMBO

LE PRÉSIDENT FÉLIX TSHISEKEDI OBLIGE LA STRICTE APPLICATION DE LA CHARTE GRAPHIQUE

La République démocratique du Congo a accueilli la grande manifestation des 20 ans d'existence de l'Organisation des Premières Dames d'Afrique pour le Développement (OPDAD) assurée par la vice-présidente de cette organisation à travers la première dame, Denise Nyakeru Tshisekedi

Le Chef de l'État a estimé nécessaire pour toute entité étatique de faire preuve d'uniformité à la fois sur le plan sémiologique que celui des outils et procédures utilisés de manière à garantir la protection de l'empreinte institutionnelle et médiatique.

Félix Tshisekedi a jugé inconcevable que certaines institutions publiques continuent à communiquer et à s'identifier au moyen de messageries électroniques privés, ou encore par des sites web non hébergés sur le territoire national et ne portant pas le suffixe <<•cd>>, les exposant ainsi à toutes formes d'abus.

Toutefois, le Chef de l'État a salué la mise en oeuvre par le gouvernement de la charte graphique, à travers la création de supports de communication officiels uniformisés tout en rendant obligatoire l'utilisation de cette « Marque État », par toutes les institutions couvertes par son champ d'application.

Une grande campagne de vulgarisation autour de ce changement opéré est attendue sur demande du Président de la République qui a souhaité voir l'Agence pour le Développement du Numérique, un service de la Présidence être impliqué.

Jules Tshitumbayi



Le Dircab Guylain Nyembo Mbuizya



**Érik Nyindu
Directeur de la Cellule de
Communication du Président de
la République**



LA RDC VA BIENTÔT RECOUVRER SES FONDS GRÂCE À LA GESTION DES DÉCHETS, ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES, ÉLECTRONIQUES ET PNEUMATIQUES

Cinq points ont fait l'objet de la communication du Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo lors de la cent-deuxième réunion du Conseil des ministres de ce vendredi 16 juin 2023, dont « le Recouvrement de l'Eco-redevance ».

Le Président de la République, Chef de l'État, a rappelé aux membres du gouvernement sa recommandation faite lors de la 85ème réunion du Conseil des ministres tenue le 3 février de cette même année.

Cette recommandation éprouve donc le besoin pour la RDC d'implémenter le programme de gestion des déchets, des équipements électriques, électroniques et pneumatiques et ce, dans le but de réduire les risques sanitaires et environnementaux inhérents au transfert de ces produits polluants des pays industrialisés vers le notre. Outre cet objectif, il en est aussi de mobiliser à l'international des ressources sous forme d'éco-redevance évaluées à plusieurs centaines de millions de dollars.

Pour le garant de la nation, toutes ces ressources non collectées actuellement constituent un manque à gagner intolérable pour la République démocratique du Congo.

« Il est donc plus que nécessaire de faire diligence afin de rendre opérationnel ce programme, aussi bien dans son volet financier qu'environnemental », a fait savoir le Président de la République.

L'on doit savoir que ces ressources devront être destinées non seulement à financer ledit programme mais surtout à offrir une source de revenus supplémentaires au gouvernement congolais, susceptibles de permettre le financement d'autres projets d'assainissement, plutôt que la gestion des déchets ménagers.

Il n'y a donc aucune raison que la RDC continue à perdre ces fonds qui lui sont pourtant nécessaires pour la mise en place d'une infras-



structure de gestion et de traitement des déchets, des équipements électriques, électroniques et pneumatiques d'autant plus que les barèmes applicables aux différents produits sont fixés sur base des standards internationaux bien connus des fabricants et exportateurs, a renchéri le Chef de l'État, Félix Tshisekedi, dans sa communication.

Il a ainsi chargé la ministre d'État, ministre de l'Environnement et Développement durable et celui des Finances de faire diligence pour permettre à l'État congolais de recouvrer ces fonds.

Rachel FUTU



ITIE INTERNATIONAL: LA RDC INTÈGRE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION !

Cinq points ont fait l'objet de la communication du Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo lors de la cent-deuxième réunion du Conseil des ministres de ce vendredi 16 juin 2023, dont « le Recouvrement de l'Eco-redevance ».

A l'occasion de la cent-deuxième réunion du Conseil des ministres tenue, le vendredi 16 juin à la Cité de l'Union africaine, la Ministre d'Etat, Ministre du Plan a annoncé l'élévation de la République démocratique du Congo au rang de membre du Conseil d'Administration de l'Initiative pour la transparence de l'industrie extractive (ITIE), pour un mandat de trois ans durant lequel la RDC va représenter huit pays de l'Afrique centrale francophone.

Cette élévation découle de la neuvième conférence mondiale de l'ITIE à laquelle la Ministre d'Etat a participé, du 13 au 14 juin 2023 à Dakar au Sénégal, en qualité de représentante du Chef de l'Etat.

La Ministre d'Etat en charge du Plan a profité de sa de mentionner que notre pays a fait un travail exceptionnel qui lui a permis d'atteindre 85,5 points l'année dernière, lors de l'évaluation de la norme ITIE 2019, qui porte sur la transparence et la gouvernance du secteur extractif en République Démocratique du Congo.

Industrie

A la suite de la Ministre d'Etat chargée du Plan, le Ministre de l'Industrie a quant à lui fait la restitution de sa participation à la DRC Mining Week, qui s'est tenue à Lubumbashi dans le Haut-Katanga du 14 au 16 juin 2023.

Dans son rapport intérimaire présenté en Conseil des ministres, le Ministre de l'Industrie a fait relever le constat selon lequel le boom minier contraste avec la régression dans le secteur agricole surtout avec l'afflux des populations observé dans les zones minières.



Le Gouvernement a, à cet effet, été encouragé à prendre des mesures idoines pour que le secteur minier serve davantage de levier à la relance agricole. Le Ministre de l'Industrie a informé le Conseil de l'inauguration à Lubumbashi d'une usine de fabrication des câbles et du lancement des travaux d'une autre usine de fabrication des transformateurs et des poteaux électriques.

Le Gouvernement a encouragé cette initiative qui renforce sa politique de substitution des importations par la transformation locale de nos ressources.

La RDC, pays des Droits de l'homme !

Le Ministre des Droits humains a annoncé au Conseil des ministres, l'adhésion de la République démocratique du Congo à l'Initiative des Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme dans le secteur extractif. Cette adhésion, annonce le

Ministre des Droits humains, a été scellée à l'issue d'un vote à l'unanimité des 52 membres présents, au cours de la Plénière qui s'est tenue du 23 au 27 mai 2023 à Londres.

Il a renchéri que c'est une importante initiative tripartite (Gouvernement, Société civile et entreprises du secteur minier) qui constitue un cadre permanent de concertation en vue de résoudre les problèmes du secteur.

Dans sa conclusion, le Ministre des Droits Humains a fait part aux membres du Gouvernement que la nouvelle loi modifiant et complétant le décret du 30 janvier 1940 portant Code Pénal Congolais en matière de prévention et de répression de la traite des personnes et sa promulgation par le Chef de l'État et le retrait de la liste d'observation au niveau Tier 2 dans le rapport du Département d'Etat Américain sur la traite des personnes ont permis ce meilleur classement de

LA RDC INTÈGRE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ITIE INTERNATIONALE !

la RDC. Un bénéfice qui fera que la République démocratique du Congo tire plus d'avantages de sa coopération bilatérale avec les Etats-Unis d'Amérique.

Le COMESA aux côtés de la RDC !

Le Ministre du Commerce a clôturé cette série de rapports en présentant au Conseil le rapport de sa participation au sommet du Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA) du 06 au 08 juin 2023 à Lusaka en Zambie. Ces assises, rassure le Ministre, ont été placées sous le thème de l'intégration économique pour un COMESA prospère, ancré sur l'investissement vert, la valeur ajoutée et le tourisme.

La situation sécuritaire dans l'Est de la République démocratique du Congo marquée par l'agression rwandaise ainsi que d'autres questions liées à l'intégration économique régionale, ont aussi fait l'objet des échanges.

Le Sommet a appelé au respect strict de l'Accord cadre d'Addis-Abeba et au retrait, sans condition, des forces étrangères opérant en République Démocratique du Congo.

**Chris MUMPAKANI
ATEMVUL**



LE CHEF DE L'ÉTAT CHARGE SAMA LUKONDE POUR RÉGLER LE DYSFONCTIONNEMENT

Sur la table des discussions lors de la cent-deuxième réunion du Conseil des ministres le Vendredi 16 juin 2023, la situation qualifiée d'inquiétante au guichet unique de création d'entreprise a été évoquée par le Chef de l'État lors de sa communication.

Un sujet qui, du reste, faisait suite aux recommandations que le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, avait formulées sur la nécessité pour le gouvernement de travailler pour l'amélioration du climat des affaires et sur la base des informations en sa possession, le garant de la nation s'est appesanti de nouveau sur cette question.

Au vu de la gravité de la situation, renseigne le compte-rendu du gouvernement, le Président de la République a demandé au Premier ministre de convoquer autour de lui, dans les plus brefs délais les principales parties prenantes pour, à très court terme, trouver des solutions aux difficultés de financement et de prise en charge des agents ainsi que la mutualisation des services intervenants qui se posent au sein du guichet unique de création d'entreprises ; et à moyen terme, procéder parallèlement à une évaluation de la réforme du G.U.C.E devant permettre d'identifier les pistes susceptibles de favoriser l'optimisation de l'accomplissement des formalités des entreprises.

D'après le décret n°14/014 du 08 mai 2014, le guichet unique de création d'entreprise (G.U.C.E) est un centre unique d'accompagnement rapide des formalités essentielles de création d'entreprises, personnes morales et physiques. Il regroupe en son sein tous les services (à travers leurs délégués) intervenant dans le processus de création d'une entreprise (notamment l'office notarial, le greffe d'immatriculation au RCCM, l'administration de l'économie nationale chargée de



**Le Premier ministre
Sama Lukonde**

l'identification des opérateurs économiques, l'administration des impôts, l'administration des recettes non fiscales...)

Pour rappel, le guichet unique de création d'entreprise pourtant créé en RDC pour faciliter l'installation des investisseurs dans le pays et la formalisation des activités des opérateurs économiques, connaît malheureusement depuis un certain temps un dysfonctionnement de son service caractérisé notamment par de longs délais d'attente et la discontinuité du service.

Guylain Kabalundi

***Ipda chez
vous,
lisez et
faites lire***



Félix-Antoine Tshisekedi
Président de la République

LA REVUE DES DEPENSES PUBLIQUES AVEC L'APPUI DE LA BANQUE MONDIALE SOUMISE AU GOUVERNEMENT POUR LES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le Ministre d'Etat, Ministre du Budget, Aimé Boji Sangara a, au cours de la 102ème réunion du Conseil des ministres qu'a présidée le Chef de l'Etat Félix Tshisekedi le vendredi dernier, présenté la note d'information relative à la revue des dépenses publiques de la République Démocratique du Congo avec l'appui de la Banque mondiale.

Expliquant l'approche méthodologique et la composition structurelle, le ministre du Budget a indiqué que cet exercice pluriannuel visant à dresser un diagnostic de l'utilisation des ressources publiques pour s'assurer que les instructions du Président de la République relatives à la poursuite des efforts d'amélioration de la gestion budgétaire se reflétant dans la croissance économique et le bien-être de la population sont respectées.

Ainsi, le travail analytique sera réalisé dans une approche participative qui implique la collaboration de l'équipe de la Banque mondiale et celle du Gouvernement de la République dans la collecte des données, leur traitement et la rédaction du rapport de ladite revue. Celle-ci couvrira les secteurs de la vie nationale qui absorbent d'importantes ressources publiques tels que l'éducation, la santé et les infrastructures. Aimé Boji a précisé que cette revue se fera en deux volets.

Le premier comprendra les chapitres liés : à la macroéconomie, l'évolution de la fiscalité ainsi que la soutenabilité et le risque fiscal ; aux opportunités d'amélioration de la mobilisation des recettes internes et à l'analyse de la performance des dépenses publiques ; aux opportunités d'amélioration de la performance des dépenses publiques, y compris la réforme du processus budgétaire et de la passation des marchés publics ; aux conclusions et recommandations des politiques publiques.

Le second volet portera sur les analyses des dépenses sectorielles en mettant l'accent sur l'efficacité et l'efficience.

Le numéro un du Budget a souligné que cet instrument de conseil et d'orientation stratégiques permettra notamment au Gouvernement d'atteindre les objectifs d'identification des contraintes dans la gestion budgétaire, d'amélioration du processus de priorisation et de programmation budgétaire dans le contexte d'un nouveau Programme National Stratégique de Développement (PNSD) et d'un Plan d'investissements Publics pour les cinq prochaines années (2024-2028).



Aimé Boji du Budget

Il a fait savoir que cette revue permettra également au Gouvernement de réajuster certaines politiques publiques dans les secteurs précités et de rationaliser l'allocation et l'utilisation des ressources dans ces secteurs. Elle améliorera le processus d'élaboration et d'exécution du Budget de l'Etat.

Les conclusions et recommandations de cette revue sont attendues en octobre 2023. Elles seront soumises au Conseil des Ministres pour leur adoption et leur mise en œuvre.

Il sied de noter que la Banque mondiale, dans le cadre de son programme IDA 20, a alloué au développement de la RDC un portefeuille de 9 milliards de dollars américains. Pour en bénéficier pleinement, la RDC doit accélérer la mise en œuvre des projets pour lesquels ils ont été alloués, notamment le financement de la gratuité de l'enseignement. Si Kinshasa ne parvient pas à les absorber endéans cette période, d'autres pays demandeurs peuvent en bénéficier au grand dam de la RDC. C'est pourquoi, le Premier Ministre a tenu à en parler avec la Représentante de la Banque mondiale, en séjour à Kinshasa.

Pitshou Makwela

SIX PROJETS DE DECRETS RELEVANT DU SECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADOPTES PAR LE GOUVERNEMENT

Au cours de la dernière réunion du Conseil des ministres, le Ministre des Finances, Nicolas Kazadi a, dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action de renforcement du dispositif de la République démocratique du Congo pour la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, soumis au Conseil six Projets de Décrets pour examen et approbation en vue de leur signature par le Premier Ministre.

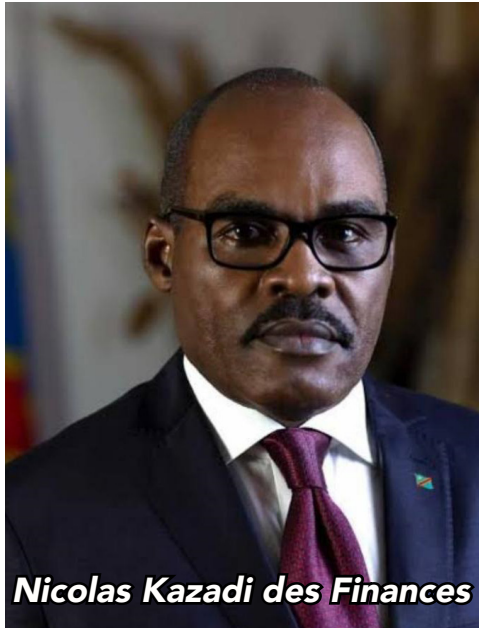
L'argentier National a indiqué que ces textes concrétisent ainsi les recommandations du Groupe d'Action Financière (GAFI) dans le respect des délais prévus.

En effet, d'après le compte-rendu fait par le porte-parole du Gouvernement, le premier Projet de Décret porte sur la création, l'organisation et le fonctionnement du Comité de Pilotage et de Suivi de l'Exécution du Plan d'Action du Groupe d'Examen de la Coopération Internationale du GAFI, « COPS-ICRG » en sigle.

Ce comité a pour mission la coordination, le suivi et la mise en œuvre du Plan d'Actions du GAFI, aux fins de sortir la République démocratique du Congo de la liste « des juridictions sous surveillance renforcée ».

Pour assurer l'alignement des structures existantes de lutte contre le blanchiment de capitaux et financement du terrorisme à la nouvelle Loi, le Ministre des Finances, poursuit Patrick Muyaya, a proposé quatre (4) autres Décrets. Il s'agit respectivement du :

Projet de Décret fixant l'organisation et le fonctionnement de la Cellule Nationale des Renseignements Financiers, « CENAREF » en sigle ; Projet de Décret fixant l'organisation et le fonctionnement du Comité Consultatif de Lutte Contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme et de la Prolifération, « COLUB » en sigle ; Projet de Décret fixant l'organisation et le fonctionnement d'un Etablissement Public dénommé « Fonds de Lutte Contre le Crime Organisé, « FOLUCCO » en sigle ; Projet de Décret fixant l'organisation et le



Nicolas Kazadi des Finances

fonctionnement du Comité Interministériel de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le financement du Terrorisme et de la Prolifération. Afin de se conformer aux exigences tant du GAFI que de la Nouvelle Loi portant lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive, le Ministre des Finances a présenté le dernier Projet de Décret, celui portant sur la désignation, l'organisation et le fonctionnement d'une Autorité de Supervision et de Contrôle des Entreprises et Professions Non-Financières Désignées.

Conformément aux prescrits de ce Décret, cette mission de supervision est confiée à la Cellule Nationale des Renseignements Financiers (CENAREF).

Pitshou Makwela

SÉCURITÉ DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE : LE CHEF DE L'ETAT INFORMÉ AU CONSEIL

Alors que la situation dans la partie Est de la RDC reste toujours préoccupante, un rapport publié récemment par le groupe d'experts des Nations unies épingle de nouveau le soutien actif du régime de Kigali au M23 vient d'être confirmé. Selon le document publié le Week-end, ils y cohabitent parfois directement avec les combattants du M23, ce qu'a attesté un carnet retrouvé par les experts à Mushaki, une localité sous contrôle des rebelles. Ce document détaille les noms et les grades des militaires rwandais envoyés en mission dans la zone, de même que l'emploi de mortiers contre les positions adverses. Ce même rapport du groupe d'experts indique aussi que ce soutien militaire est coordonné à Kigali par le conseiller défense et sécurité du président Paul Kagame, le général James Kabarebe. À ce propos, l'ambassade des États-Unis en RDC, appelle le Rwanda au retrait immédiat de ses soldats de la Force de défense (RDF) du territoire congolais. Il demande également au Rwanda de cesser immédiatement de soutenir le groupe armé M23, sanctionné par les Nations Unies et les États-Unis. Nous appelons tous les groupes armés, y compris le M23, la Codeco, les Fdlr, Mapi et d'autres, à cesser les hostilités et à déposer les armes. Nous demandons aux groupes armés étrangers non étatiques de retourner dans leur pays d'origine et aux groupes armés nationaux de se joindre aux consultations entre le gouvernement de la RDC et les groupes armés dans le cadre du processus de Nairobi sous les auspices de la communauté d'Afrique de l'Est, peut-on lire dans ce communiqué. Mais peu avant, le Vendredi 16 juin, Le Gouvernement s'était réuni en Conseil des ministres. Parmi les points examinés, figure celui lié à la situation sécuritaire du pays présenté par les ministres de tutelle, à savoir celui en charge de la Sécurité, Décentralisation et affaires coutumières ainsi que son collègue chargé de la Défense nationale.



Jean-Pierre Bemba
VPM de la Défense Nationale

SÉCURITÉ DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE : LE CHEF DE L'ETAT INFORMÉ AU CONSEIL

1. Etat et administration du territoire

Le Vice-premier Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières, a présenté au Conseil, le rapport de l'état du territoire national. Celui-ci reste dominé par la poursuite des opérations militaires ordonnées par le Président de la République, Chef de l'Etat, Commandant Suprême des Forces Armées et de la Police Nationale Congolaise, dans le cadre de l'état de siège en provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu. Revenant sur les faits saillants, il a indiqué qu'au cours de la semaine qui se termine, l'état d'esprit de la population a été marqué par: - Les réactions et commentaires de l'opinion condamnant le massacre d'une quarantaine de déplacés « Hema » du site de Lala par des miliciens « Lendu »/CODECO en territoire de Djugu, province de l'Ituri; - L'intérêt manifeste de l'opinion régionale et internationale vis-à-vis du processus électoral engagé par la CENI, particulièrement la dernière visite de la délégation de la SADC après celle de l'Union Européenne; - Les réactions et commentaires de l'opinion autour du vote du Projet de Loi sur la répartition des sièges par l'Assemblée nationale et le Sénat; - La satisfaction de la population sur la recevabilité du Projet de Loi sur la répartition des sièges. le Vice-premier Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières, a fait état des actes d'extorsion et exactions de la part des insurgés Yaka/Mobondo enregistrés aux villages et groupements Kinyangi, secteur de Dinga, Kisinzi, territoire de Kenge en province du Kwango et l'incursion à travers les localités d'Ipongi, secteur Lufuna, territoire de Popokabaka où ils pratiquent des actes d'enlèvement avec exigence de rançons. Il a fait le point de la situation dans le Mai-Ndombe en déplorant les actes de violations et exactions perpétrés par ces assaillants Yaka/Mobondo et ayant causé morts d'hommes. Dans le volet sécuritaire, face à cette situation, les forces loyalistes poursuivent sans relâche leurs opérations pour la restauration de la Paix. Le Conseil a pris acte de ce rapport.

2. Situation sécuritaire

De son côté, le Vice-premier Ministre, Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a signalé que la situation sécuritaire dans l'Est du pays est restée globalement volatile, au cours de cette semaine finissante, dans les territoires d'Irumu, Mambasa, Beni, Masisi, Rutshuru et Nyiragongo (Nord-Kivu). Si à Irumu, Mambasa et Beni, les terroristes ADF/MTM ont multiplié des incursions dans le but de s'approvisionner en vivres et produits pharmaceutiques, à

Masisi, Rutshuru et Nyiragongo, après avoir reconquis les positions jadis cédées aux Unités du contingent de l'EAC, les terrorists M23/RDF ont lancé des attaques contre les forces d'autodéfense qu'ils présumant être supplétifs des FARDC.

Dans le cadre de l'enquête qui a été lancée après le massacre d'une quarantaine des compatriotes à Lala en territoire de Djugu, le Vice-premier Ministre, Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a informé les membres du Gouvernement que 14 personnes ont été interpellées. A l'Ouest de notre pays, les assaillants Mobondo ont intensifié des incursions dans les structures religieuses en territoires de Kenge (Inyangi, Boko et Kasinsi) et Popokabaka, où les biens des prêtres catholiques et pasteurs protestants ont été systématiquement pillés par ces inciviques qui, au passage, n'ont pas manqué de faire la raquette auprès des paisibles citoyens. Le Vice-premier Ministre, Ministre de la Défense et Anciens Combattants a, par la suite, donné les points saillants ayant marqué l'environnement sécuritaire dans les autres zones du pays et des informations détaillées sur la situation opérationnelle y relative. Rétablir l'Autorité de l'Etat et la paix dans ces parties du pays en proie à l'insécurité demeure la préoccupation du Gouvernement qui ne ménage aucun effort pour permettre aux FARDC d'accomplir leurs missions.

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

BLANDINE NZOVO NIANGASA





Le Chef de l'État de la RDC

LE PRÉSIDENT FÉLIX TSHISEKEDI A RENDU UN DERNIER HOMMAGE AU DOCTEUR GÉRARD KABAMBA

Le Chef de l'Etat s'est incliné, ce mardi, devant la dépouille mortelle du docteur Gérard Kabamba décédé le vendredi 9 juin dernier à Kinshasa. C'était au cours d'une cérémonie organisée à l'Hôpital du Cinquantenaire en présence des membres de famille, amis et connaissances de l'illustre disparu, ainsi que des personnalités politiques.

Par ce geste, le Président Félix Tshisekedi a voulu honorer la mémoire de celui qui était chef des urgences chirurgicales à l'Hôpital général de référence de Kinshasa (ex-Mama Yemo).

Sur le plan politique, le docteur Gérard Kabamba était modérateur du G14, Groupe des quatorze compagnons de lutte d'Etienne Tshisekedi Wa Mulumba. Il a notamment participé à la Conférence nationale souveraine (CNS) de 1991 à 1992.

L'opinion lui reconnaît également ses refus de participer à la commission constitutionnelle (Assemblée constituante) du président Laurent-Désiré Kabila en 1997 et aux institutions issues du dialogue Inter congolais en qualité de 2ème Vice-président de l'Assemblée nationale de 2003 à 2006. Né le 25 mars 1950 à Likasi, en République démocratique du Congo (RDC), le docteur Kabamba laisse derrière lui une veuve, plusieurs enfants et petits-enfants.



Le Président Tshisekedi

Guillaume Modimola



SEMAINE EN IMAGES



SEMAINE EN IMAGES



SEMAINE EN IMAGES



SEMAINE EN IMAGES



ÉLIMINATOIRES CAN, CÔTE D'IVOIRE 2024

Gabon 0-2 RDC, c'est le score qui relance les congolais dans la course pour la qualification à la Can Côte d'Ivoire 2024. Les Léopards de la République démocratique du Congo, qui avec la victoire de la Mauritanie sur le Soudan (0-3) n'ont besoin que d'un match nul à domicile le 04 septembre prochain contre le Soudan lors de la dernière journée pour valider leur ticket pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2024.

Pour ce combat de cage, les protégés du manager et sélectionneur national, Sébastien Desabre, sont déterminés à mouiller le maillot et redonner le sourire aux fêrus congolais du ballon rond qui ont supporté bien des déboires. Ils l'ont dit au Chef de l'État ce mardi 20 juin dans la soirée alors qu'il les recevait pour l'exploit réalisé à l'extérieur contre toute attente, vu que la meilleure performance de la RDC à l'extérieur remonte à novembre 2021 contre la Tanzanie (0-3). Et c'est Aaron Tshibola, le libérateur qui s'offre le premier ce luxe malgré les menaces pressantes et sans succès des panthères du Gabon conduites par Aubameyang. Le capitaine gabonais, il convient de le signaler, a du reste été rappelé expressément par le chef de l'État gabonais, Ali Bongo Odimba, pour renforcer l'effectif et ce, le jour de son anniversaire de naissance (18 juin 1989) au stade mythique de la rénovation de Franceville qui n'a jamais connu une défaite des panthères. Le coaching payant de Desabre va produire ses effets avec ce but du k.o intelligemment marqué par Fiston Mayele Kalala à la surprise générale pour porter le score à 0-2. Disons-le, contrairement aux prétentions de Patrice Neveu, l'armada Aubameyang, Allvinah et Bouanga était plus faible devant un gardien Léopard, Lionel Mpsi, des grands jours. Le portier congolais pour sa première titularisation a non seulement convaincu mais a joué son rôle à fond avec 7 arrêts magistraux pour 6 tirs cadrés sur les 17 occasions nettes obtenues par les panthères qui ont péché dans la finition. Selon la logique mathématique, le Gabon battait la Rdc par 5 buts à 0 ou 1, mais l'absence criante de Guelord Kanga avec sa percussion à l'attaque a avantaagé la RDC footballistiquement qui avait dans ses rangs, Fiston Mayele Kalala, le meilleur buteur du continent en Coupe de la confédération avec son club Young Africans, Moutoussamy en super forme en cette fin de saison à Nantes, lui qui a réussi à contenir le milieu gabonais. Les choix forts opérés par Desabre pour remettre les Léopards déchirés dans un groupe homogène et établir la confiance avec une nouvelle philosophie de travail sont un gage de respect et de réussite de son projet. Comme il l'a dit lui-même en conférence d'après-match : "ce



qui m'a le plus marqué dans cette rencontre, c'est l'état d'esprit du groupe avec les joueurs qui ont transpiré sur le terrain, ils se sont donnés à fond pour leur pays, je les félicite "...Si Théo Bongonda, Meschack Elia, Masuaku, Yoane Wissa et Chancel Mbemba n'ont pas carburé comme souhaité, Mfulu, G. Kakuta, Aaron Tshibola, Moutoussamy, Lionel Mpsi et les autres ont gagné les cœurs des sportifs.

Au regard de ce tableau, il a plu au Président de la République de prendre rendez-vous avec les Léopards le 4 septembre 2023 sûrement au Stade des martyrs en supporter N° 1 pour la victoire qualificative face aux onze du Soudan.

Mazé Muakumanya



***Félix-Antoine Tshisekedi
Tshilombo
Président de la République***



COMPTE-RENDU DE LA CENT-DEUXIEME REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, FélixAntoine TSHISEKEDI TSHI-LOMBO, a présidé à la Cité de l'Union Africaine, la cent-deuxième réunion du Conseil des Ministres du Gouvernement de la République, ce vendredi 16 juin 2023.

Quatre (04) points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- I. Communication de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;
- II. Points d'information ;
- III. Approbation d'un relevé de décisions du Conseil des Ministres ;
- IV. Examen et adoption des textes.



I. COMMUNICATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

La communication du Président de la République, Chef de l'Etat a porté essentiellement sur trois (03) points, à savoir :

1. De la stricte application de la charte graphique « Marque Etat » par l'ensemble des Institutions de la République et de l'utilisation obligatoire des adresses e-mails professionnelles

Le Président de la République a commencé par rappeler qu'au cours de la 34ème réunion du Conseil des Ministres, le Gouvernement a adopté la charte graphique « Marque Etat », dont l'objectif consiste en l'uniformisation de l'identité visuelle nationale en vue, notamment, d'assurer la sécurité des canaux officiels de communication de notre pays.

Il demeure nécessaire pour toute entité, de surcroît étatique, de faire preuve d'uniformité à la fois sur le plan sémiologique que celui des outils et des procédures utilisés de manière à garantir la protection de son empreinte institutionnelle et médiatique.

En effet, il est inconcevable qu'il soit encore observé certaines pratiques non moins dangereuses, comme le fait pour certaines Institutions publiques de continuer à communiquer et à s'identifier au moyen de comptes de messageries électroniques privés ou encore par des sites web non hébergés sur le territoire national et ne portant pas le suffixe « .cd », les exposant ainsi à toutes formes d'abus.

C'est pourquoi, tout en saluant la mise en œuvre, par le Gouvernement, de la charte graphique à travers la création de supports de communication officiels uniformisés — avec de nouvelles déclinaisons pour les sites internet des entités gouvernementales — il est impérieux de rendre obligatoire l'utilisation de cette « Marque Etat » pour toutes les Institutions couvertes par son champ d'application.

À cet égard, et afin de stimuler l'appropriation et la mise en œuvre de cette charte graphique « Marque Etat » par



toutes les Institutions publiques concernées et pour simplifier sa compréhension par nos concitoyens, le Président de la République a invité le Gouvernement à concevoir et à organiser une grande campagne de vulgarisation autour de ce changement en y impliquant l'Agence pour le Développement du Numérique, Service Spécialisé de la Présidence de la République.

2. De la dégradation des conditions de création des entreprises en République Démocratique du Congo

Faisant suite aux recommandations qu'il avait formulées au terme de sa communication sur la nécessité pour le Gouvernement de travailler pour l'amélioration du climat des affaires et sur base des informations en sa possession, le Président de la République s'est appesanti de nouveau sur la situation plus qu'inquiétante du Guichet Unique de Création d'Entreprise, GUCE en sigle.

En effet, cette entité pourtant créée pour faciliter l'installation des investisseurs dans notre pays et la formalisation des activités des opérateurs économiques, connaît, malheureusement depuis un certain temps, un dysfonctionnement de son service caractérisé notamment, par de longs délais d'attente et la discontinuité du service.

Au vu de la gravité de la situation, le Président de la République a demandé au Premier Ministre de convoquer autour de lui, dans les plus brefs délais, les principales parties prenantes pour :

- à très court terme, solutionner les difficultés de financement et de prise en charge des agents et mutualisation des services intervenants qui se posent au sein du GUCE ;
- à moyen terme, procéder parallèlement à une évaluation de la réforme du GUCE devant permettre d'identifier les pistes susceptibles de favoriser l'optimisation de l'accomplissement des formalités des entreprises.

La Cellule Climat des Affaires devra être mise à contribution.

3. Du Recouvrement de l'Eco-Redevance

Le Président de la République a rappelé sa recommandation faite lors de la 85ème réunion du Conseil des Ministres tenue le 03 février 2023 évoquant le besoin pour notre pays d'implémenter le programme de gestion des déchets, des équipements électriques, électroniques et pneumatiques.

Les objectifs principaux de ce programme visent : (i) la réduction des risques sanitaires et environnementaux inhérents au transfert de ces produits polluants des pays industrialisés vers notre pays ; (ii) la mobilisation à l'internatio-

nal des ressources sous forme d'éco-redevance évaluées à plusieurs centaines de millions de dollars.

Ces ressources devront être destinées non seulement à financer ledit programme mais à offrir une source de revenus supplémentaires au Gouvernement Congolais susceptible de permettre le financement d'autres projets d'assainissement, comme la gestion des déchets ménagers.

Toutes ces ressources non collectées actuellement constituent un manque à gagner intolérable pour notre pays. Il est donc plus que nécessaire de faire diligence afin de rendre opérationnel ce programme, aussi bien dans son volet financier qu'environnemental.

Les barèmes applicables aux différents produits étant fixés sur base des standards internationaux bien connus des fabricants et des exportateurs, il n'y a donc aucune raison que la République Démocratique du Congo continue à perdre ces fonds, qui lui sont pourtant nécessaires pour la mise en place d'une infrastructure de gestion et de retraitement des déchets, des équipements électriques, électroniques et pneumatiques.

La Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement et Développement Durable et le Ministre des Finances ont été chargés de faire diligence pour permettre à l'Etat de recouvrer ces fonds.

Intervention du Premier Ministre :

A la suite du Président de la République, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, est revenu sur quelques points notamment son séjour dans le Haut-Katanga où il s'est personnellement rendu compte de la réalité de l'avancement des travaux de construction des infrastructures scolaires et sanitaires érigées, dans le cadre du Programme de Développement Local des 145 Territoires, dans le village de Kibundu et la cité de Kasomeno.

En attendant leur inauguration solennelle, le Directeur Général du Bureau Central de Coordination (BCeCo) a procédé à la remise des ouvrages au Gouvernement de la République.

Dans le même territoire de Kasenga, il s'est également imprégné de l'état d'avancement du projet de construction du réseau routier Kasomeno-KasengaChalwe, la Route Nationale n° 5, qui va se déployer comme une alternative à la route transfrontalière de Kasumbalesa.

L'enjeu majeur de ce projet vise le raccourcissement de 312 kilomètres du trajet entre Lubumbashi et le port de Dar-es-Salaam en Tanzanie. Cette option supplémentaire va concourir à désengorger le port sec de Kasumbalesa.



**Jean-Michel Sama Lukonde Kienge,
Premier Ministre**



Guylain Nyembo Mbuizya
Directeur du cabinet du Chef de l'État

A l'étape de Lubumbashi, il s'est entretenu avec les acteurs de la Société Civile, représentant des forces vives de la province, essentiellement les Autorités traditionnelles autour de leur cahier de charges. Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières a été instruit de trouver des solutions.

Sur un autre volet, le Premier Ministre est aussi revenu sur sa participation à la 18ème édition du DRC Mining Week, une conférence qui favorise la rencontre des principaux acteurs miniers de notre pays pour échanger sur les questions de leur secteur.

Par ailleurs, le Premier Ministre est revenu sur la nécessité de travailler, à partir du secteur minier, pour assurer la revanche du sol sur le sous-sol tel que prôné par le Président de la République.

Il a enfin annoncé la tenue des travaux préparatoires à la Table sur la requalification de l'état de siège prévus à Kinshasa, le lundi 19 juin 2023.

II. POINTS D'INFORMATION

II.1. Etat et administration du territoire

Le Vice-Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières, a présenté au Conseil, le rapport de l'état du territoire national. Celui-ci reste dominé par la poursuite des opérations militaires ordonnées par le Président de la République, Chef de l'Etat, Commandant Suprême des Forces Armées et de la Police Nationale Congolaise, dans le cadre de l'Etat de siège en provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu.

Revenant sur les faits saillants, il a indiqué qu'au cours de la semaine qui se termine, l'état d'esprit de la population a été marqué par :

- Les réactions et commentaires de l'opinion condamnant le massacre d'une quarantaine de déplacés « Hema » du site de Lala par des miliciens « Lendu »/CODECO en territoire de Djugu, province de l'Ituri ;
- L'intérêt manifeste de l'opinion régionale et internationale vis-à-vis du processus électoral engagé par la CENI, particulièrement la dernière visite de la délégation de la SADC après celle de l'Union Européenne ;
- Les réactions et commentaires de l'opinion autour du vote du Projet de Loi sur la répartition des sièges par l'Assemblée Nationale et le Sénat ;
- La satisfaction de la population sur la recevabilité du Projet de Loi sur la répartition des sièges.

Dans le volet sécuritaire, le Vice-Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières, a fait état des actes d'extorsion et exactions de la part des insurgés Yaka/Mobondo enregistrés aux villages et groupements Kiniangi,

secteur de Dinga, Kisinzi, territoire de Kenge en province du Kwango et l'incursion à travers les localités d'Ipongi, secteur Lufuna, territoire de Popokabaka où ils pratiquent des actes d'enlèvement avec exigence des rançons.

Il a fait le point de la situation dans le Mai-Ndombe en déplorant les actes de violations et exactions perpétrées par ces assaillants Yaka/Mobondo et ayant causé morts d'hommes.

Face à cette situation, les forces loyalistes poursuivent, sans relâche, leurs opérations pour la restauration de la paix.

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

II.2. Situation sécuritaire

De son côté, le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a signalé que la situation sécuritaire à l'Est du pays est restée globalement volatile, au cours de cette semaine finissante, dans les territoires d'Irumu, Mambasa, Beni, Masisi, Rutshuru et Nyiragongo.

Si à Irumu, Mambasa et Beni, les terroristes ADF/MTM ont multiplié des incursions dans le but de s'approvisionner en vivres et produits pharmaceutiques, à Masisi, Rutshuru et Nyiragongo, après avoir reconquis les positions jadis cédées aux Unités du Contingent de l'EAC, les terroristes M23/RDF ont lancé des attaques contre les forces d'autodéfense qu'ils présumant être supplétifs des FARDC.

Dans le cadre de l'enquête qui a été lancée après le massacre d'une quarantaine des compatriotes à Lala en territoire de Djugu, le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a informé les membres du Gouvernement que 14 personnes ont été interpellées.

A l'Ouest de notre pays, les assaillants Mobondo ont intensifié des incursions dans les structures religieuses en territoires de Kenge (Iniangi, Boko et Kasinsi) et Popokabaka, où les biens des prêtres catholiques et pasteurs protestants ont été systématiquement pillés par ces inciviques qui au passage n'ont pas manqué de faire la raquette auprès des paisibles citoyens.

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense et Anciens Combattants a, par la suite, donné les points saillants ayant marqué l'environnement sécuritaire dans les autres zones du pays et des informations détaillées sur la situation opérationnelle y relative.

Rétablir l'Autorité de l'Etat et la paix dans ces parties du pays en proie à l'insécurité demeure la préoccupation du Gouvernement qui ne ménage aucun effort pour permettre aux FARDC d'accomplir leurs missions.

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

II.3. Revue des dépenses publiques avec l'appui de la Banque Mondiale

Le Ministre d'Etat, Ministre du Budget a présenté au Conseil la note d'information relative à la revue des dépenses publiques de la République Démocratique du Congo avec l'appui de la Banque Mondiale.

Expliquant l'approche méthodologique et la composition structurelle, il a indiqué que cet exercice pluriannuel visant à dresser un diagnostic de l'utilisation des ressources publiques pour s'assurer que les instructions du Président de la République relatives à la poursuite des efforts d'amélioration de la gestion budgétaire se reflétant dans la croissance économique et le bien-être de la population sont respectées.

Ainsi, le travail analytique sera réalisé dans une approche participative qui implique la collaboration de l'équipe de la Banque Mondiale et celle du Gouvernement de la République dans la collecte des données, leur traitement et la rédaction du rapport de ladite Revue. Celle-ci couvrira les secteurs de la vie nationale qui absorbent d'importantes ressources publiques tels que l'éducation, la santé et les infrastructures.

Le Ministre d'Etat, Ministre du Budget a précisé que cette Revue se fera en deux volets.

Le premier comprendra les chapitres liés : (i) à la macroéconomie, l'évolution de la fiscalité ainsi que la soutena-

bilité et le risque fiscal ; (ii) aux opportunités d'amélioration de la mobilisation des recettes internes et à l'analyse de la performance des dépenses publiques ; (iii) aux opportunités d'amélioration de la performance des dépenses publiques, y compris la réforme du processus budgétaire et de la passation des marchés publics ; (iv) aux conclusions et recommandations des politiques publiques.

Le second volet portera sur les analyses des dépenses sectorielles en mettant l'accent sur l'efficacité et l'efficience.

Il a souligné que cet instrument de conseil et d'orientation stratégiques permettra notamment au Gouvernement d'atteindre les objectifs d'identification des contraintes dans la gestion budgétaire, d'amélioration du processus de priorisation et de programmation budgétaire dans le contexte d'un nouveau Programme National Stratégique de Développement (PNSD) et d'un Plan d'investissements Publics pour les cinq prochaines années (2024-2028). Cette Revue permettra également au Gouvernement de réajuster certaines politiques publiques dans les secteurs précités et de rationaliser l'allocation et l'utilisation des ressources dans ces secteurs. Elle améliorera le processus d'élaboration et d'exécution du Budget de l'Etat.

Les conclusions et recommandations de cette Revue sont attendues en octobre 2023. Elles seront soumises au Conseil des Ministres pour leur adoption et leur mise en œuvre.

Le Conseil a pris acte de cette Note d'information.

II.4. Présentation de quelques Rapports

La Ministre d'Etat, Ministre du Plan a fait la restitution de sa participation, en tant que représentante du Président de la République, à la 9ème Conférence mondiale de l'ITIE qui s'est tenue du 13 au 14 juin 2023 à Dakar au Sénégal.

À ce rendez-vous mondial, la République Démocratique du Congo a été élue membre du Conseil d'administration de l'ITIE internationale. Cette élection valide un mandat de 3 ans pour représenter 8 pays de l'Afrique Centrale francophone.

La Ministre d'Etat, Ministre du Plan a eu l'occasion, au cours d'une de ses prises de parole, de mentionner que notre pays a fait un travail exceptionnel qui lui a permis d'atteindre 85,5 points l'année dernière, lors de l'évaluation de la norme ITIE 2019, qui porte sur la transparence et la gouvernance du secteur extractif en République Démocratique du Congo.

Le Ministre de l'Industrie a, pour sa part, présenté le rapport intérimaire de sa participation à la DRC Mining Week du 14 au 16 juin 2023 à Lubumbashi.

Durant les travaux, il a été constaté que le boom minier contrate avec la régression dans le secteur agricole surtout avec l'afflux des populations observé dans les zones minières. Ainsi, le Gouvernement a été encouragé à prendre des mesures idoines pour que le secteur minier serve davantage de levier de la relance agricole.

Ensuite, le Ministre de l'Industrie a informé le Conseil de l'inauguration à Lubumbashi d'une usine de fabrication des câbles et du lancement des travaux d'une autre usine de fabrication des transformateurs et des poteaux électriques.

Le Gouvernement a encouragé cette initiative qui renforce sa politique de substitution des importations par la transformation locale de nos ressources.

De son côté, le Ministre des Droits Humains a informé le Conseil de l'adhésion de la République Démocratique du Congo à l'initiative des Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme dans le secteur extractif, après le vote obtenu à l'unanimité des 52 membres présents, au cours de la Plénière qui s'est tenue du 23 au 27 mai 2023 à Londres.

Cette importante initiative tripartite (Gouvernement, Société civile et entreprises du secteur minier) constitue un cadre permanent de concertation en vue de résoudre les problèmes du secteur.

Clôturant son rapport, le Ministre des Droits Humains a fait part aux membres du Gouvernement du passage de la République Démocratique du Congo, - après le vote par le Parlement du projet de Loi modifiant et complétant le décret du 30 janvier 1940 portant Code Pénal Congolais en matière de prévention et de répression de la traite des personnes et sa promulgation par le Chef de l'État -, de la liste d'observation au niveau Tier 2 dans le rapport du Département d'Etat Américain sur la traite des personnes.

Il a souligné que l'existence de cette nouvelle Loi a permis ce meilleur classement de notre pays. Et ce niveau supérieur que notre pays vient de franchir, lui permettra de tirer plus d'avantage sur la coopération bilatérale avec les Etats-Unis d'Amérique.

Pour clôturer ce chapitre, le Ministre du Commerce Extérieur a fait le rapport de sa participation au sommet du Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA) du 06 au 08 juin 2023 à Lusaka en Zambie. Ces assises ont été placées sous le thème de l'intégration économique pour un COMESA prospère, ancré sur l'investissement vert, la valeur ajoutée et le tourisme.

Outre les questions liées à l'intégration économique régionale, la situation sécuritaire à l'Est, marquée par l'agression rwandaise de notre pays, a aussi fait l'objet des échanges.

Le Sommet a appelé au respect strict de l'Accord cadre d'Addis-Abeba et au retrait, sans condition, des forces étrangères opérant en République Démocratique du Congo.

Le Conseil a pris acte de ces différents Rapports.

III. APPROBATION D'UN RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des Ministres a adopté le relevé de décisions prises lors de sa 101^{ème} réunion ordinaire tenue le vendredi 09 juin 2023.

IV. EXAMEN ET ADOPTION DE SIX PROJETS DE TEXTES

V.1. Projets de Décrets relevant du secteur des Finances publiques

Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action de renforcement du dispositif de notre pays pour la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, le Ministre des Finances a soumis au Conseil six Projets de Décrets pour examen et approbation en vue de leur signature par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Il a indiqué que ces textes concrétisent ainsi les recommandations du Groupe d'Action Financière (GAFI) dans le respect des délais prévus.

En effet, le premier Projet de Décret porte sur la création, l'organisation et le fonctionnement du Comité de Pilotage et de Suivi de l'Exécution du Plan d'Action du Groupe d'Examen de la Coopération Internationale du GAFI, « COPS-ICRG » en sigle.

Ce Comité a pour mission la coordination, le suivi et la mise en œuvre du Plan d'Actions du GAFI, aux fins de sortir la République Démocratique du Congo de la liste « des juridictions sous surveillance renforcée ».

Pour assurer l'alignement des structures existantes de lutte contre le blanchiment de capitaux et financement du terrorisme à la nouvelle Loi, le Ministre des Finances a proposé quatre (04) autres Décrets. Il s'agit respectivement du :

- Projet de Décret fixant l'organisation et le fonctionnement de la Cellule Nationale des Renseignements Financiers, « CENAREF » en sigle ;
- Projet de Décret fixant l'organisation et le fonctionnement du Comité Consultatif de Lutte Contre le Blan-

chiment des Capitaux et le
Financement du Terrorisme et de la Prolifération, « COLUB » en sigle ;

- Projet de Décret fixant l'organisation et le fonctionnement d'un Etablissement Public dénommé « Fonds de Lutte Contre le Crime Organisé, « FOLUCCO » en sigle ;

- Projet de Décret fixant l'organisation et le fonctionnement du Comité Interministériel de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le financement du Terrorisme et de la Prolifération.

Afin de se conformer aux exigences tant du GAFI que de la Nouvelle Loi portant lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive, le Ministre des Finances a présenté le dernier Projet de Décret, celui portant sur la désignation, l'organisation et le fonctionnement d'une Autorité de Supervision et de Contrôle des Entreprises et Professions Non-Financières Désignées.

Conformément aux prescrits de ce Décret, cette mission de supervision est confiée à la Cellule Nationale des Renseignements Financiers (CENAREF).

Après débats et délibérations, ces six Projets de Décrets ont été adoptés.

Commencée à 13h25', la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 16h00'

Patrick MUYAYA KATEMBWE
Ministre de la Communication et Médias Porte-parole du Gouvernement





Le Président Félix Tshisekedi

LES PREMIÈRES DAMES D'AFRIQUE RÉUNIES À KINSHASA POUR CÉLÉBRER LES 20 ANS DE LEUR STRUCTURE OPDAD

La République démocratique du Congo a accueilli la grande manifestation des 20 ans d'existence de l'Organisation des Premières Dames d'Afrique pour le Développement (OPDAD) assurée par la vice-présidente de cette organisation à travers la première dame, Denise Nyakeru Tshisekedi.

Bien avant la date proprement dite de cette célébration, la Distinguée Première Dame de la RDC, Denise Nyakeru Tshisekedi a ouvert le jeudi 15 juin 2023, le village de l'OPDAD à Kinshasa.

Les invités ont découvert ce village construit dans l'enceinte de l'espace vert de l'Académie des Beaux-Arts, ouvert au public du 15 au 18 juin dans le but de leur faire découvrir les actions que mène cette organisation sur le continent.

À travers les différents pavillons et stands d'exposition tenus par des jeunes entrepreneurs locaux et différents sponsors, les First ladies ont pu apprécier la mise en valeur de la diversité culturelle et de la créativité artistique de la RDC.

Vice-présidente de l'OPDAD, Denise Nyakeru Tshisekedi, a écrit sur son compte twitter ce soir-là : "Je suis persuadée que cette opportunité exceptionnelle aura permis de faire rayonner l'entrepreneuriat congolais, et surtout les talents et les richesses de nos artistes".

Cette option définit aussi les perspectives de l'organisation tracées au cours de la célébration du

20ème anniversaire de l'OPDAD organisé, le samedi 17 juin au Palais du peuple à Kinshasa. Une conférence au Palais du peuple avec comme objectif de permettre aux participants d'évoquer les défis et enjeux qui restent à relever dans les différents domaines d'action de cette structure.

Les 20 ans de l'OPDAD sont une opportunité majeure pour les Premières Dames d'Afrique de réaffirmer leur engagement pour une Afrique où la santé et le bien-être des enfants, des jeunes et des femmes sont garantis.

Cette célébration a connu la participation de 12 premières dames dont la



présidente en exercice, la namibienne, Monica Geingos.

Les Premières Dames d'Afrique réunies au sein de l'organisation des Premières Dames d'Afrique pour le Développement réaffirment leur engagement à mener la campagne unificatrice pour la réalisation de l'égalité des sexes en Afrique.

Il convient de préciser que trois temps forts ont marqué cette cérémonie, qui s'est déroulée en conférence plénière sous les chapiteaux dressés au Palais du peuple, à savoir un discours inaugural, un échange d'expériences, des panels et une annonce concernant l'avenir de l'OPDAD.

Prenant la parole, le champion de la Masculinité positive, le Chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a loué la détermination des premières dames dans leur courage de partenaires qui vivent au quotidien les émotions des décisions, des sentiments des chefs d'Etat devant des responsabilités d'être à la base de la destinée d'un peuple.

Et en rendant hommage aux Premières dames, Félix Tshisekedi a rappelé les défis qui sont de faire cesser les guerres, réduire la pauvreté, lutter contre les maladies infantiles et les

violences faites aux femmes. Son souhait, a-t-il renchéri, est de voir les couples de chefs d'Etat prendre de bonnes résolutions pour faire de l'Afrique un havre de paix, car ce continent est extraordinaire avec sa population jeune et active.

Dans son allocution, la présidente en exercice, la Première Dame de la Namibie, a souligné que l'OPDAD a pour mission de contribuer à la santé des enfants, des jeunes et des femmes ainsi qu'à leur bien-être dans les perspectives des actions qui seront menées autour des 4 priorités que sont l'éducation, la santé, l'autonomisation et la lutte contre les violences envers les femmes et les filles.

Il est à noter pour cette année 2023 que les premières dames ont exigé la fin des violences faites aux femmes, l'ouverture universelle d'opportunités d'éducation et la participation des leadership politiques et économiques pour tous.

Enfin, la journée de célébration des 20 ans de l'OPDAD s'est clôturée par un dîner de Gala et de levée de fonds pour financer les projets à venir de cette structure des First ladies d'Afrique.

Sandra Mbombo



Le Président de la RDC

LA SEMAINE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

La ville de Kinshasa vit dans la fièvre de l'organisation très prochaine des 9èmes Jeux de la Francophonie. Garant du bon fonctionnement des institutions, le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a effectué le mercredi 14 juin, une troisième visite des travaux d'infrastructures d'accueil de ces jeux que supervisent le gouvernement et le comité national d'organisation des Jeux de la Francophonie

Le Chef de l'État au Stade des martyrs !

Au Stade des martyrs, les ouvrages de différentes disciplines sportives seront livrés à la fin du mois de juin en cours, a rassuré l'ingénieur Joseph Ajami, directeur-chef des travaux à la Compagnie générale de construction qui est à pied d'œuvre.

Outre le terrain de football, le complexe sportif du Stade des martyrs vient de se doter de gymnases jumelés et stadiums modernes de basket-ball, volley-ball ainsi que d'autres disciplines telles que le judo, le karaté notamment.

Le Chef de l'État a visité ces infrastructures bénéficiant des explications du patron de la compagnie générale de construction et du ministre des Travaux publics, Alexis Gisaro. Les travaux du terrain annexe sont quasiment terminés. Le Président de la République a tenu aussi à s'assurer du confort des siè-

ges de la tribune de cet espace de jeu. La visite s'est terminée par le stadium moderne de basket-ball qui n'attend plus que les prochaines compétitions. Ce stadium pourra aussi accueillir des rencontres de tennis.

Le Chef de l'État au Stade Tata Raphaël

Le Président de la République a poursuivi sa ronde vers le stade Tata Raphaël, un autre site choisi pour abriter les jeux de la Francophonie.

Il est prévu sur place notamment le logement des sportifs. Le Chef de l'État a voulu aussi s'enquérir de l'évolution des travaux de l'aire de jeu du stade Tata Raphaël, ce terrain mythique qui avait accueilli le combat de boxe Ali-Foreman. La visite s'est prolongée vers les tribunes surplombant le terrain de football, les vestiaires et la salle omnisports. Le Président de la République a donné des instructions précises concernant la remise des ouvrages dans les délais contractuels convenus.

Pierre Kibambe Somwe



presidence.cd

La première dame de la RDC

LA REVUE DE PRESSE THEMATIQUE

LE POTENTIEL titre : « Félix Tshisekedi réitère son engagement à lutter contre les violences basées sur le genre ». Ayant personnellement présidé le lancement de la conférence internationale sur les violences basées sur le genre, lundi 19 juin à Kinshasa, le Chef de l'État a réaffirmé son engagement à tout mettre en œuvre pour que la RDC en particulier et l'Afrique en général, deviennent des espaces où les droits des femmes seront autant respectés que ceux des hommes.

LE PHARE écrit : « Félix Tshisekedi fort engagé contre les violences sexuelles ». "J'ai personnellement tenu à présider le lancement de cette conférence afin de réaffirmer mon engagement à tout mettre en œuvre pour que la RDC en particulier, et l'Afrique en général, deviennent des espaces où les droits des femmes seront autant respectés que ceux des hommes", a déclaré le Chef de l'État en substance. Le Chef de l'État s'est réjoui d'avoir reçu de l'Afrique le mandat d'implémenter la Masculinité positive dans le continent ma surtout d'amener les États africains à adopter la toute première convention dédiée à la lutte contre les violences faites aux femmes et filles, dont l'adoption est espérée en février 2024.

De même, **FORUM DES AS** revient : « Lutte contre les VBG en RDC : Fatshi veut faire de la RDC un espace où les droits des femmes seront respectés ». Au journal de signaler que par ailleurs, la Banque mondiale se dit partenaire clé du gouvernement dans la lutte contre ce fléau. Dans la foulée, il a expliqué les efforts que son Gouvernement mène en matière de lutte contre les VBG avec, notamment la promulgation de certaines lois relatives à la lutte contre les violences basées sur le genre, la prise en charge, à travers des politiques, des mécanismes et des lois...

LA TEMPETE DES TROPIQUES à son tour signale que cette conférence, la première du genre, réunit près de 200 experts nationaux et internationaux engagés dans la lutte contre les VBG.

LE JOURNAL, lui note : « Félix Tshisekedi réitère son engagement de lutter contre les violences basées sur les genres en RDC ». "Travailler ensemble pour mettre fin aux violences basées sur le genre en RDC", tel est le thème de la conférence internationale sur les violences basées sur le genre ouverte ce lundi 19 juin par le Président de la république Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo. Cette conférence, la première du genre, réunit pendant deux jours près de 200 experts nationaux et internationaux engagés dans la lutte contre les VBG...

Enfin, **LA REFERENCE PLUS** rapporte : « Félix Tshisekedi s'engage à "faire de la RDC un espace où les droits des femmes seront autant respectés que ceux des hommes" ». Le Chef de l'État s'est réjoui "d'avoir reçu de l'Afrique le mandat d'implémenter la masculinité positive dans le continent mais surtout d'amener les États africains à adopter la toute première convention dédiée à la lutte contre les violences faites aux femmes et filles dont l'adoption est espérée en février 2024".

Pitshou Makwela





***Le Chef de l'État
Félix Tshisekedi***

EN RECOMPOSITION

Ont contribué à l'élaboration de cette édition :

Érik Nyindu Kibambe
Directeur de la Cellule
de Communication

Giscard Kusema
Directeur-Adjoint :

Bernard TSHISHIMBI
Coordonnateur LPDA

Journalistes:

Photographes:

Designer:

Chris Mumpakani
Christian Kusema
Sandra Mbombo
Rofely Isasi
Guillaume Modimola
Blandine Nzovo
Jules Tshitumbayi
Pitshou Makwela
Rachel Futu
Fanny Kikufi
Aminata Kasa
Carol Lumingu
Pierre Kibambe
Marie-Jose Missia

Michel Katompa
Thierry Tshilobo
Prince Awebema
Anta Munoki
Bobette Amuli
Didier Malongo
Nkusu Etoile-patrick

Fatuma Bibi



**LPDA
CHEZ
VOUS**



Copyright Cellule de Communication
Presidentielle JUIN 2023
